



**Direction de l'Aménagement du Territoire / Ministère des Collectivités Territoriales, du
Développement et de l'Aménagement des Territoires
Département de Géographie / Laboratoire de Géomatique et d'Environnement / Université
Assane Seck de Ziguinchor**

Premières journées de l'Aménagement du Territoire

Thème : *POUR DES TERRITOIRES URBAINS COMPÉTITIFS ET DURABLES*

Colloque international

Du 25 au 27 janvier 2023

Dakar (Sénégal)

APPEL A COMMUNICATIONS

Problématique

À l'horizon 2100, les projections prévoient un doublement de la population africaine qui passera alors de 1,2 milliards en 2018 à 4,5 milliards d'habitants. Ainsi, le continent passera de 16% en 2015 à 40% de la population mondiale en 2100 [1]. Cette explosion démographique du continent s'accompagne de mutations remarquables de ses territoires marqués par une urbanisation rapide. Le taux d'urbanisation de l'Afrique est passé de 14% en 1950 à 40% en 2018. 50% d'Africains vivront dans les villes d'ici 2035 [2]. Le nombre de citadins passerait de 400 millions en 2018 à 1,2 milliard d'habitants en 2050 [3]. L'ampleur des bouleversements socio-économiques, politiques et environnementaux engendrés par cette croissance est si profonde qu'on parle de « révolution urbaine » du continent [4]. En effet, les villes africaines sont confrontées à des problèmes d'aménagement, d'équipement, de mobilité et d'emplois au point que plusieurs auteurs parlent depuis les années 1990 de « crise urbaine » [5], [6]. Aux défis de surpeuplement et de manque de connectivité, s'ajoutent les coûts élevés pour les ménages et les entreprises [7]. Dans ce contexte, « *les deux grands éléments qui vont décider de la réussite ou*

de l'échec du continent (africain) en ce XXI^e siècle ne sont autres que la compétitivité de ses villes et la mise en place de concepts et de modèles urbains véritablement durables » [8]. La question qu'on se pose est alors de savoir comment produire du développement urbain durable dans le contexte africain.

Il convient de préciser d'abord que la ville durable tout comme le développement durable, dont elle est la déclinaison n'existe pas encore, ni dans la théorie ni dans la pratique : c'est plutôt un discours évolutif, en construction [9]. Nous considérons donc la ville durable comme un idéal à atteindre.

Les définitions de la ville durable sont multiples [10]. Elle peut être considérée comme une ville dans laquelle la communauté s'est mise d'accord sur un ensemble de principes de durabilité et a en outre accepté de poursuivre leur réalisation. Ces principes devraient offrir aux citoyens une bonne qualité de vie, dans une ville vivable, avec une éducation, des soins de santé, un logement et des transports abordables [11]. Elle peut également être définie comme une ville qui peut fournir et assurer un bien-être durable à ses habitants avec la capacité de maintenir et d'améliorer ses services écosystémiques » [12]. Au niveau international, les Objectifs du Développement Durable (ODD), adoptés lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015, considèrent la ville durable comme celle qui est « *ouverte à tous, sûre, résiliente et durable* ».

Le projet scientifique de ces premières journées de l'Aménagement du Territoire interroge la ville africaine confrontée aux impératifs et injonctions de compétitivité et de durabilité et aux enjeux de développement.

Axes d'intervention

Les communications attendues pour ces premières journées de l'aménagement du territoire et dont le thème central « territoires urbains compétitifs et durables » devront développer plusieurs axes susceptibles de couvrir les différentes dimensions du développement durable :

Axe 1 : Gouvernance urbaine au défi des initiatives populaires

La durabilité de la ville africaine, qu'elle soit métropolitaine, de taille moyenne ou petite, dépend en partie de la manière dont elle est gouvernée dans un contexte de décentralisation. La gouvernance urbaine permet d'interroger les relations entre pouvoir central et pouvoirs locaux, mais également entre ces derniers et les différentes parties prenantes de la planification, de la production et de la gestion de la ville. La ville africaine est profondément marquée par l'informel aussi bien dans son fonctionnement que dans sa gouvernance. Les citoyens inventent sans cesse des systèmes alternatifs informels pour suppléer les carences des services de transport, de ramassage des déchets, d'approvisionnement en eau potable, d'accès à l'électricité. La durabilité de ces solutions alternatives peut être auditée ainsi que les modes informels de gouvernance de la ville africaine. Des propositions sont également attendues sur

la manière dont une ville qui mêle développement planifié et développement informel accède à la durabilité.

Axe 2 : Innovation et compétitivité urbaines

L'innovation urbaine englobe à la fois les concepts de *living labs* (laboratoires vivants) et de *smart cities* (villes intelligentes) dont l'objet est d'utiliser la ville comme « *terrain de test* » et de développer de projets d'innovation urbaine sur une ou plusieurs thématiques. Atteindre les objectifs de ville compétitive et durable implique de repenser les centres urbains et leur fonctionnement, ce qui nécessite de renouveler complètement l'approche des politiques urbaines. Des analyses de méthodes innovantes qui structurent le développement urbain sous l'angle social, politique ou technologique (construction, énergie, transports, réseaux numériques, modèles économiques, nouvelles formes de démocratie, etc.), sont attendues.

Axe 3 : Amélioration de la qualité de vie dans un contexte de croissance urbaine soutenue

La réduction des inégalités entre les territoires urbains passe par l'amélioration du cadre de vie surtout des citoyens les plus vulnérables qui habitent dans les banlieues, les zones périurbaines ou d'habitat irrégulier. L'inclusion urbaine passe par l'invention de dispositifs d'intervention multiformes et multisectoriels, afin de faire sortir les habitants de ces quartiers où la promiscuité, l'insalubrité, l'insécurité, le sous-équipement, voire le chômage sont plus prégnants. Des analyses qui rendent compte des stratégies d'occupation et de gestion des espaces marginalisés, mais aussi des initiatives récentes de l'État, des collectivités territoriales et/ou de la société civile, des citoyens pour améliorer le cadre de vie urbain dont les périphéries sont attendues.

Axe 4 : ville verte et durable

L'intégration des principes de durabilité dans la planification et la production de la ville est un enjeu majeur dans un contexte de changement climatique, et d'aggravation des risques naturels et anthropiques. Il en est de même de la place des espaces naturels et agricoles dans l'aménagement de la ville africaine. Des villes religieuses comme Touba sont un exemple [13]. Il est attendu des analyses sur la durabilité de la ville africaine prenant en compte stratégies, normes et des mesures adoptées pour faire face aux risques d'érosion côtière, d'inondation et de pollution de l'environnement et de l'air, etc.

Consignes de soumission

La communication doit comporter :

- Le nom de (s) l'auteur(s), la structure de rattachement et l'adresse électronique (Police Times New Roman, 12)
- Le titre de la communication, (Police Times New Roman, 12, en gras)
- L'axe thématique
- Le type de la présentation (orale ou poster)
- Un résumé de 250 mots (Police Times New Roman, 12, interligne simple) et 05 mots clés.

Les résumés sont à envoyer à l'adresse suivante : journeesamenagementterritoire@gmail.com avec copie à asene@univ-zig.sn et oumarsy@univ-zig.sn.

Calendrier

- Date limite de réception des propositions de résumé : 30 Novembre 2022
- Notification d'acceptation des propositions aux auteurs : 15 Décembre 2022
- Date de publication de la version finale du programme : 15 janvier 2023

Déroulement des journées

1. Communications orales et posters
2. Expositions et stands
3. Visites de sites

Frais de participation

- Chercheurs et enseignants-chercheurs : 50 000 FCFA
- Membres des autres structures : 50 000 F CFA
- Doctorants : 10 000 F CFA

Publics cibles

1. Communauté scientifique (universités, centres et instituts de recherche) et technique (ONG, bureaux d'étude)
2. Collectivités territoriales, services techniques des ministères sectoriels et du secteur privé
3. Bailleurs de fonds, partenaires au développement, acteurs de la coopération décentralisée.

NB :

- Les communications retenues feront l'objet d'une publication scientifique.
- Les communications en visio-conférence sont prévues.
- Les informations complémentaires seront progressivement portées à la connaissance des participants.

Comité scientifique

SY Oumar, Université Assane Seck de Ziguinchor
MOINE Alexandre, Université de Bourgogne – Franche-Comté
NDIAYE Lat Grand, Université Assane Seck de Ziguinchor
DIAKHATE Mamadou Mawloud, Université Gaston Berger de Saint-Louis
WADE Cheikh Samba, Université Gaston Berger de Saint-Louis
SY Boubou Aldiouma, Université Gaston Berger de Saint-Louis
HANE Fatoumata, Université Assane Seck de Ziguinchor
SAKHO Pape, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
SANE Tidiane, Université Assane Seck de Ziguinchor
LOMBARD Jérôme, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
CODJIA Claude, Université du Québec à Montréal
NACHOUI Mostafa, Université Hassan II, Casablanca
KAMAGATE Sanaliou, Université Félix Houphouët Boigny
KASSI-DJODJO Irène, Université Félix Houphouët Boigny
ZINSOU-KLASSOU Kossiwa, Université de Lomé
SENE Abdourahmane Mbade, Université Assane Seck de Ziguinchor
FAYE Cheikh, Université Assane Seck de Ziguinchor
DOUMBIA Siaka, Université de Ségou
DIEYE El Hadji Balla, Université Assane Seck de Ziguinchor
DIONGUE Momar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
WADE Cheikh Tidiane, Université Assane Seck de Ziguinchor
DIALLO Mouhamadou Mountaga, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Comité d'organisation

SENE Abdourahmane Mbade, Direction de l'Aménagement du territoire, Ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires (MCTDAT)
DIEYE El Hadji Balla, UFR Sciences et technologies, Université Assane Seck de Ziguinchor
GAYE Demba, UFR Sciences et technologies, Université Assane Seck de Ziguinchor
SECK Faly, Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement, MCTDAT
NDIAYE Abdou Khadre, Centre National de la Fonction publique locale et de la Formation, MCTDAT
TANDIANG Fary Lobé, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
SARR Madikou, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
DIOUF Fatou Mbodj, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
WADE Thérèse Ndew, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
DIENG Ndème, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
WADJI Astou, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
BA Hassime, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
SAMB Maguette Bineta, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
FAYE Fatou, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
SYLLA Djibril, Direction de l'Aménagement du territoire, MCTDAT
SOLLY Boubacar, UFR Sciences et technologies, Université Assane Seck de Ziguinchor
DIANDY Idrissa Yaya, Institut de Gouvernance territoriale et de développement local, Université Cheikh Anta Diop

BA Cheikh Abdoul Ahat Mbacke, Institut de Gouvernance territoriale et de développement local, Université Cheikh Anta Diop
CISSOKHO Dramane, Institut de Gouvernance territoriale et de développement local, Université Cheikh Anta Diop
DIONDIAYE Khadiyatou Mouhamed, Institut de Gouvernance territoriale et de développement local, Université Cheikh Anta Diop
SARR Ndeye Fatou Mbenda, Institut de Gouvernance territoriale et de développement local, Université Cheikh Anta Diop
LY Ibrahima, Institut de Gouvernance territoriale et de développement local, Université Cheikh Anta Diop
CISSE Ahmadou Moctar, Institut de Gouvernance territoriale et de développement local, Université Cheikh Anta Diop
DIOUF Ibrahima Faye, Département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop
CISSE Birane, Département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop

Bibliographie

- [1] A. M. Sène, « Afrique : évolution de la fécondité et enjeux de développement », *Population & Avenir*, Num. 735, 2017, pp. 15-17.
- [2] BAFD, OCDE et PNUD, "Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle", Paris, Éd. OCDE, 2016, p. 164.
- [3] A. M. Sène, « L'urbanisation de l'Afrique : davantage de bidonvilles ou de villes intelligentes ? », *Population & Avenir*, Num. 739, 2018, pp. 14-16.
- [4] R. Pourtier, "Afriques noires", Paris, Hachette, 2010, 286 p.
- [5] A. Dubresson, et al., "L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement", Paris, Armand Colin, 2011, 269 p.
- [6] R. Stren et R. White "Villes africaine en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara", Paris, l'Harmattan, 1993, 288 p.
- [7] S. V. Lall, J. Vernon Henderson et A. J. Venables, « Ouvrir les villes africaines au Monde », Washington, World Bank Group, 2017, 36 p.
- [8] ONU-habitat, "L'État des villes africaines 2014. Réinventer la transition urbaine", Naïrobi, Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains, 2014, p. 21.
- [9] A. Levy et C. Emelianoff, « Quelle ville durable ? », *Espaces et sociétés*, 2011/4 n° 147, pages 7 à 23.
- [10] A. M. Sène et M. M. Diédhiou « Etalement urbain de la ville de Ziguinchor (Sénégal) et enjeux d'intelligence territoriale », *EWASH& TI Journal*, Vol. 2, Issue 4, 2018, pp. 01-15.
- [11] N. Munier (Ed.), "Handbook on Urban Sustainability", Netherlands, Springer, 2007, 804 p.
- [12] J. Zhao, « Brief review of sustainable city », In: *Towards Sustainable Cities in China*, Springer Briefs in Environmental Science, Vol. 1, New York, Springer, 2011, p. 2.
- [13] M. Diouf, « La végétation dans les villes sénégalaises au regard des changements socio-environnementaux : le cas de l'agglomération dakaraise et des villes de Touba, Ziguinchor et Tambacounda », Thèse de géographie, Université Sorbonne Paris Nord, 2022, 483 p.

Partenaires institutionnels

INSTITUT DE GOUVERNANCE TERRITORIALE



UNIVERSITÉ
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR

INSTITUT DE
GOUVERNANCE
TERRITORIALE
IGT

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

LOCALE ET DE LA FORMATION - MCTDAT

